

Prospective des pollutions en France

J.-F. Saglio (*)

*Accroissement des nuisances, mais aussi politique de réduction des pollutions :
on peut se demander quel sera l'état des pollutions en France à l'horizon 1990.*

*Jean-François Saglio, directeur de la Prévention des Nuisances
au Ministère de l'Environnement, répond pour « 2000 » à cette question.*

2000 : Peut-on prévoir ce que sera la pollution en France et en Europe en 1990 ?

R.S. : A l'horizon 1990, on y voit encore à peu près clair ; au-delà, c'est beaucoup plus difficile... Nous avons en effet, depuis plusieurs années, essayé de planifier l'action de l'État et des services publics de manière à définir ce que nous voulions faire pour réduire les pollutions à l'horizon 1990. Au-delà, rien n'est très précis, car la structure de l'industrie et de la demande des populations - et donc des nuisances que les gens induisent - devient beaucoup plus difficile à cerner.

Tenons-nous en donc, dans un premier temps, à nos projets pour 1990. Nous nous sommes fixé comme objectifs, en prenant les pollutions et les nuisances par catégories, les limites suivantes : pour 1990, faire en sorte que toutes les sources de pollution des eaux qui justifient d'une installation de traitement en disposent. Ceci nous ramènerait en fait, à cette date, à la situation qui était

celle des rivières et plans d'eau français avant 1950. Ceci paraît tenir du rêve, car après tout les rivières étaient propres ou le paraissaient à cette époque-là. Cependant la tendance suivie ces dernières années montre que ce « rêve » est réalisable ; depuis 1973 malgré le développement des villes les pollutions régressent régulièrement et nous nous maintenons sur une courbe de tendance moyenne.

En ce qui concerne la pollution atmosphérique, nous nous sommes fixé comme objectif que les émissions de poussières soient divisées par deux d'ici 1981 à 1982 ; et à nouveau divisées par deux d'ici 1990. Ceci signifie qu'à cette date on émettra à peu près 4 fois moins de poussière qu'aujourd'hui.

Dans le cas des émissions de soufre dans l'atmosphère, nous devrions avoir en 1990 une teneur moyenne de ce polluant, dans les centres pollués, de l'ordre de 40 % inférieure à ce qu'elle est maintenant. Voilà pour les principaux polluants atmosphériques :

c'est-à-dire que, dans ce cas aussi, la France retrouverait une situation qu'elle a connue il y a une trentaine d'années. Nous sommes aujourd'hui également certains de pouvoir parvenir à une réduction de ce type de pollution, à condition d'y consacrer des moyens suffisants et de se montrer énergiques lors de l'exécution de ce programme. Ce n'est pas toujours facile...

2000 : En termes de sanctions à prendre ?

R.S. : En appliquant les sanctions voulues, mais aussi en avançant pied à pied dans la bataille qui se joue tant pour l'épuration des rejets des usines que pour l'amélioration des carburants et des combustibles et pour l'isolement thermique de l'habitat.

* Directeur de la Prévention des Pollutions et Nuisances - Ministère de l'Environnement. Interview de Gritti Haumont.

*Dans 10 ans une France nettoyée
de toutes ses décharges d'ordures ?*



Prenons maintenant le cas du bruit : c'est un problème difficile car l'accroissement des activités humaines - ce sera le cas d'ici 1990 - signifie nécessairement accroissement du bruit. Actuellement on parvient - difficilement il faut le dire - mais on y parvient tout de même -, à « écraser » les pointes de bruit, ce que l'on appelle les « crêtes ». Mais on peut difficilement empêcher le bruit de se répandre, comme une sorte de marée progressive, sur la France. Le développement de la navigation aérienne, des grandes voies urbaines, du réseau routier en général et de toutes les autres activités, fait qu'on ne peut guère éviter que progressivement tout ne soit atteint par cette nuisance.

Ceci pose un grave problème : j'avoue ne pas avoir encore trouvé de solution satisfaisante pour combattre cette extension généralisée du bruit. La seule certitude porte sur l'écrasement de ces « crêtes » insupportables de bruit, qui auront effectivement disparu en 1990. Mais personne ne peut s'engager à ce que le silence soit rétabli à cette date : nous risquons, au contraire d'avoir en France un peu de bruit partout...

2000 : Y aura-t-il encore des déchets à cette date ?

R.S. : L'optique poursuivie dans le cas des déchets solides est la suivante : la France devrait, dans les années 80, être nettoyée de toutes les décharges sauvages d'ordures ménagères ou industrielles. C'est un objectif auquel nous devrions parvenir : les déchets industriels seront convenablement traités, le recyclage et la réutilisation des matériaux se seront généralisés. Ceci signifie que tous les français devraient, à cette époque-là, être desservis par un réseau de collecte et de traitement convenable des déchets solides. La réalisation de cette politique ne présente pas, à priori, de difficultés majeures, sous réserve, là encore, d'un effort soutenu...

Reste le problème de la mer. Nous voudrions obtenir que se qui ce passe dans le milieu marin soit totalement contrôlé avant 1990. En termes plus précis, il s'agit de parvenir à une situation où les rejets de pétrole en mer, conséquence du « dégazage », du déballastage ou des rejets des navires soient totalement exclus. Cette évolution s'amorce déjà, à la suite de toutes les mesures de surveillance du littoral mises en place actuellement en France, du renforcement progressif des législations et surtout de leur application.

2000 : A l'horizon 2000, la lutte contre les pollutions restera-t-elle identique, ou bien les pollutions elles-mêmes auront-elles changé de nature ?

R.S. : A cet horizon-là, il est beaucoup plus difficile de prévoir... Les pollutions et les nuisances vont-elles croître à nouveau ? Pour ma part, je ne pense pas qu'elles pourront augmenter. Nous évoluons progressivement vers un type de société dans laquelle l'usage de la nature sera beaucoup plus parcimonieux, moins gaspilleur que celui que nous connaissons maintenant, et par conséquent moins destructeur de biens non renouvelables. Les problèmes qui sont ceux des pays développés de nos jours représentent, à mon avis, un phénomène de pointe. Ils découlent en effet d'une utilisation absolument maximale des ressources naturelles, qui s'effectue sans tenir compte de la destruction du capital-nature ainsi provoquée. Nous nous situons donc aujourd'hui dans la pire des situations en termes de pollution. Par conséquent, il nous faut amorcer un

mouvement en sens inverse, et prouver que certains objectifs peuvent être atteints, en tout cas à l'échéance 1990. Si nous parvenons à le prouver, l'évolution des choses qui suivra sera toute naturelle, dans la mesure où elle correspondra simultanément à un changement de type de société.

2000 : Ces objectifs sont-ils compatibles avec une politique de croissance économique telle qu'elle est menée dans les pays industrialisés ?

R.S. : La question est effectivement de savoir si ces objectifs sont compatibles avec ce que nos sociétés peuvent « s'offrir »... Se pose toujours le même problème : celui de l'évaluation de l'environnement, c'est-à-dire des coûts de protection du milieu naturel et des avantages qu'il y a, pour la collectivité, à protéger l'environnement.

De nombreux auteurs ont fait le calcul suivant : dans la situation actuelle, la consommation de ressources naturelles semble être à son maximum, le gaspillage correspondant à une certaine structure de consommation étant lui aussi à son maximum : Or si la collectivité nationale consentait à dépenser entre 0,5 % et 1,5 % du Produit National Brut pour lutter contre toutes les formes de pollutions et de nuisances, on aboutirait à atteindre les objectifs les plus ambitieux déjà mentionnés.

Cette part du PNB est-elle considérable ? Elle l'est effectivement si on la mesure dans l'absolu à un moment déterminé. Mais c'est peu, si on essaye de la comparer aux avantages induits. Un exemple : supposons qu'on consacre un peu d'argent à faire en sorte que les berges de la Seine soient transformées en jardins ouverts aux parisiens. Au lieu de partir en week-end, d'encombrer les routes au départ de Paris, les gens auraient la possibilité de se promener à l'intérieur de la capitale. On peut imaginer les économies considérables qu'une opération de ce genre pourrait apporter à la collectivité. Autre exemple : supposons que l'urbanisme soit suffisamment attirant dans les villes pour que les gens s'y trouvent bien et qu'ils n'aient plus autant besoin de résidences secondaires. Il ne s'agit pas de vacances puisque cela reste un besoin, mais de réduire le nombre de résidences secondaires permanentes. On peut rêver sur les économies globales que ceci représenterait pour la collectivité, si l'on prend en compte toutes les dépenses qui accompagnent l'existence de résidences secondaires. Je ne suis pas du tout partisan de leur destruction ! Mais la France est le pays qui en compte en proportion le plus et elles ne représentent certainement pas une économie pour la collectivité.

Ces deux exemples rapides montrent que l'amélioration de l'environnement est extrêmement difficile à chiffrer, mais qu'elle peut apporter une réduction considérable - sinon une suppression des coûts actuels de protection de l'environnement. Il faudrait prendre un troisième exemple, celui du Japon. En 1973, les japonais ont décidé de lutter contre la pollution atmosphérique de façon absolument draconienne. Ils ont réussi à diviser par 3 ou 4 le total des émissions de polluants dans l'atmosphère, sans tenir un compte excessif des contraintes économiques que cette opération entraînerait pour eux. Ils ont ensuite tenté de calculer le coût d'une telle opération : les avis sont aujourd'hui partagés. Certains experts avancent le chiffre « zéro » : en effet, loin de coûter cher à l'économie japonaise, cette opération aurait été l'occasion d'une res-



tructuration complète de certaines usines et aurait donc en définitive, rapporté plus qu'elle n'aurait coûté. D'autres avancent le chiffre d'un coût de 3 % du PNB... On peut constater que les Japonais ne savent pas bien ce qu'ils ont dépensé pour purifier leur atmosphère ; mais en revanche l'atmosphère de leurs villes est aujourd'hui propre et le nombre des maladies respiratoires, la mortalité qui s'y attache, la corrosion et la dégradation des bâtiments ont été considérablement réduits et l'économie n'a pas été ruinée, tant s'en faut... Cet exemple est assez significatif : on constate qu'un pays a décidé de prendre des mesures draconiennes, en matière de lutte contre la pollution, et a pu suivre cette politique sans pour autant diminuer sa compétitivité.

2000 : Connaissons-nous aujourd'hui toutes les formes de pollutions existantes ou qui pourront se développer dans l'avenir ?

R.S. : Une forme de pollution peut souvent en cacher une autre. Il ne faut pas croire qu'à partir du moment où l'on a supprimé la forme la plus apparente d'une nuisance, on a pour autant supprimé l'ensemble du phénomène que constitue cette pollution. Le

cas le plus clair, pour illustrer ce propos, est celui de la pollution des eaux. On lutte actuellement contre certains facteurs de cette pollution : les matières en suspension, les matières oxydables, les toxiques et la salinité. On parviendra vraisemblablement à réduire considérablement ces facteurs, sinon à les supprimer. Mais on risque, à ce moment-là, de voir apparaître d'autres facteurs qui pour le moment restent voilés : c'est-à-dire la pollution par l'azote et le phosphore. Faut-il désespérer ? Ceci prouve simplement qu'il restera toujours un certain chemin à parcourir. Une fois les pollutions les plus « criantes » disparues, on devra s'attaquer à certains facteurs jusqu'à présent moins évidents.

Je prétends que c'est la première prise de conscience et le premier effort, en termes de lutte contre la pollution, qui coûtent le plus. Une fois ce premier stade acquis, les structures de lutte existent, et le reste ne demande que la volonté de poursuivre dans ce sens.

2000 : Une politique de lutte contre la pollution demande donc beaucoup de constance ?

R.S. : La pollution et les nuisances ne sont

*Des rivières aussi
« propres » qu'en 1940 :
un objectif pour la France en 1990.*

que la synthèse de nos mauvaises habitudes et de nos laisser-aller. Si l'on regarde une usine, les fumées ou les effluents qu'on en voit sortir nous renseignent en quelque sorte sur la façon dont sont organisés ses ateliers. J'aurais tendance à penser que plus une usine est propre, mieux elle est gérée. Le plus difficile est de vaincre les habitudes prises : mais une fois qu'on a remis de l'ordre et supprimé les causes de pollution, les habitudes passées peuvent ressurgir. Il ne faut donc jamais relâcher les contraintes. En effet toutes les occasions sont bonnes de demander que ce cadre de contraintes soit relâché, notamment dans une période économiquement difficile, telle que nous la vivons actuellement : la lutte contre la pollution apparaît alors comme un souci de pays riche. Cette lutte fait figure de dentelle sur un habit... Je pense cependant que loin d'être une sorte de dentelle, cette lutte constitue la trame même de l'habit...

J.F.S.